



Des produits de plastique dans la mire de Santé Canada

Par [Ariane Lacoursière](#)

Mondialisation.ca, 21 avril 2008

[Cyberpresse](#) 21 avril 2008

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)



Plusieurs produits de la vie courante, dont certains biberons, contiennent des bisphénols A (BPA).

Dès le mois de mai, ces molécules qui se retrouvent aussi bien dans les canettes de boissons gazeuses que sur les revêtements de CD pourraient être qualifiées de «dangereuses» par le gouvernement. Des entreprises ont déjà commencé à retirer de leurs tablettes les produits contenant des bisphénols A.

Biberons, bouteilles, canettes, casques de hockey, scellants dentaires... Plusieurs produits de la vie courante contiennent des bisphénols A (BPA). «*Ces molécules sont utilisées pour faire du polycarbonate, un plastique dur et transparent*», explique Pierre Ayotte, de l'Institut national de santé publique du Québec.

En février dernier, les BPA ont fait les manchettes au Canada. Des groupes de consommateurs s'étaient inquiétés du fait que plus de 90% des biberons en plastique vendus au pays sont composés de cette substance.

C'est l'influence hormonale des BPA qui soulève la controverse. Les bisphénols A agissent un peu comme des oestrogènes. Chez l'humain, ils peuvent entraîner des déséquilibres hormonaux. On les soupçonne aussi de causer les cancers de la prostate et du sein.

«*Chaque fois qu'on utilise un biberon ou une bouteille qui contient des bisphénols A, une petite quantité se libère*», explique M. Ayotte. Il est toutefois difficile de savoir si la dose libérée est suffisante pour avoir des effets néfastes sur la santé. Les études sont contradictoires sur le sujet.

Malgré tout, Santé Canada classera les bisphénols A et une quinzaine d'autres produits dans les «substances dangereuses» dès la mi-mai, selon le quotidien *Toronto Star*. Santé Canada refuse pour l'instant de le confirmer. «*Le ministre (de la Santé) a dit que quand il aura une annonce à faire, il la fera*», s'est contenté de dire un porte-parole de l'organisme.

Si le gouvernement allait de l'avant, le Canada deviendrait le premier pays au monde à qualifier les BPA de dangereux. Il ne fera probablement pas bande à part très longtemps. Mardi, le National Toxicology Program des États-Unis a annoncé avoir réalisé une étude

prouvant que les bisphénols A peuvent être dangereux pour la santé.

Même si le Canada n'a pas encore présenté sa position, certaines compagnies ont déjà commencé à réagir. Mardi, le Groupe Forzani, propriétaire de 64 Sports Experts au Québec, a entrepris de retirer toutes les bouteilles d'eau contenant des BPA des tablettes de ses magasins.

La Compagnie de la Baie d'Hudson a aussi annoncé le retrait de tous les produits pour bébés contenant des BPA.

Les chaînes Mountain Equipment Co-op et Lululemon Athletica vendent depuis quelques semaines des bouteilles d'eau sans bisphénol A.

Quelle bouteille choisir ? Seuls les plastiques durs et transparents, comme celui des bouteilles de sport, contiennent des bisphénols A. Les plastiques mous, comme ceux des bouteilles d'eau Naya et d'autres marques, n'en contiennent pas. Pour savoir si un plastique est un polycarbonate (contenant des BPA), on peut regarder le sceau de recyclage. Les polycarbonates sont représentés par le chiffre 7 dans le petit triangle fléché, accompagné des lettres PC.

Cyberpresse, 17 avril 2008.

La source originale de cet article est [Cyberpresse](#)
Copyright © [Ariane Lacoursière](#), [Cyberpresse](#), 2008

Articles Par : [Ariane
Lacoursière](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca